

ANALYSE COMPARÉE DES « DONNÉES-PAYS » RÉCOLTÉES EN 2010 PAR FRANCE VOLONTAIRES

Les dynamiques des VIES* au Vietnam, Laos, Pérou, Brésil, Mali, Niger, Egypte, Togo et Bénin

Cette synthèse propose une analyse croisée issue des études réalisées par France Volontaires dans 9 pays de référence auprès de volontaires* et de leurs structures d'accueil. Réalisée à partir de données récoltées dans les pays de référence, cette approche croisée est utile à une compréhension globale des dynamiques des VIES.

1 France Volontaires cherche à cibler au mieux les attentes des volontaires et des structures d'accueil, afin de pouvoir accompagner les engagements volontaires et solidaires à l'international, notamment au travers des Espaces Volontariats*. C'est pourquoi des enquêtes ont été menées au sein de 9 pays en 2010, permettant de dresser un panorama général des actions des volontaires/bénévoles des familles des VIES et de leurs structures d'accueil, en plus de faire connaître France Volontaires aux différents acteurs de l'engagement à l'international. Au total, les enquêtes menées ont recensé 4148 VIES dans les 9 pays.

Une première vague d'études avait été menée auparavant dans 7 pays et, malgré les différences méthodologiques importantes entre les études, il a été possible de faire un rapprochement entre les données de la première et de la deuxième vague. Grâce à travail de synthèse mené sur cette première vague et au regard des erreurs identifiées, le corpus méthodologique a été précisé et restructuré une première fois. La présente analyse se base sur les résultats d'un premier canevas méthodologique commun aux études de la deuxième vague, représenté par un questionnaire commun.

Toutefois, pour cette deuxième vague d'études, l'existence d'un questionnaire commun n'a pas permis d'éviter certaines erreurs ou empêché les chargés d'étude de connaître des difficultés méthodologiques. Il en ressort des résultats d'une qualité variable d'un pays à l'autre. C'est pourquoi les analyses présentées ici sont à utiliser avec précaution.

LA PHOTOGRAPHIE GÉNÉRALE DU VOLONTARIAT

Dans l'échantillon de la deuxième vague d'étude, certains pays sont extrêmement pauvres (Mali, Togo, etc.) et d'autres sont surtout caractérisés par de fortes inégalités (Brésil, Pérou). Pour cette dernière catégorie, le volontariat d'origine étrangère est mal perçu, voire mal accueilli, quand il s'insère dans une logique de dépendance du « Sud » vis-à-vis « Nord », alors que ces pays se considèrent comme « en développement » ou « émergents » (Brésil), ou quand il n'inclut pas une logique de réciprocité (Pérou). Dès lors, la photographie du volontariat est variable d'un pays à l'autre car leur rapport au volontariat français à l'international se modifie au regard de cette perception¹.

Des Volontaires d'Initiation et d'Echange (VIEch) numériquement majoritaires*

Le nombre de VIEch est, dans tous les pays, le plus important, avec plus de 90% au Togo par exemple. Cette prédominance au travers de chantier de jeunes était aussi un élément de conclusion de la synthèse de la première vague d'études.

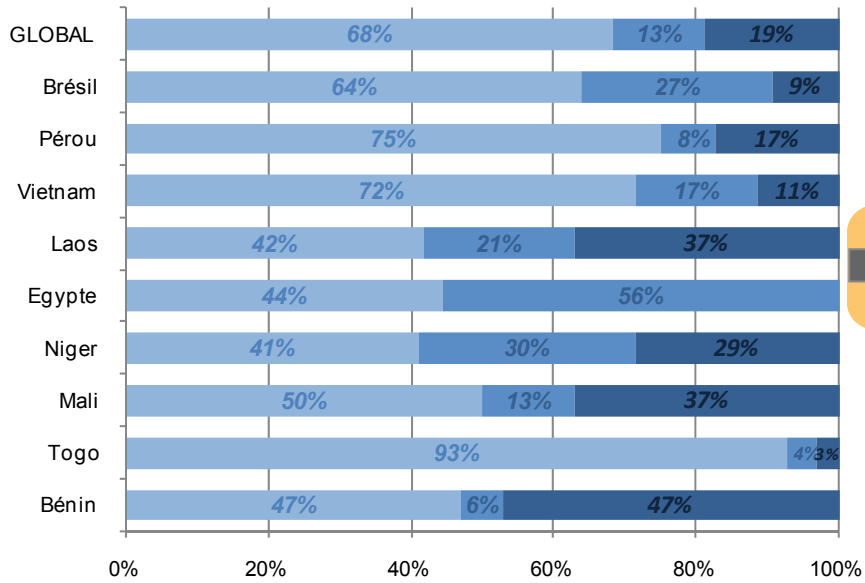
Parallèlement, le nombre de VEC varie fortement d'un pays à l'autre avec plus de 40% des volontaires au Bénin et aucun identifié en Egypte². Aussi, le nombre de VSI* n'est jamais le plus important, sauf en Egypte, du fait d'une demande dans l'appui au développement et dans le transfert de compétences.

Cela a pour conséquence un profil de l'engagement volontaire et bénévole dominé par les VIEch:

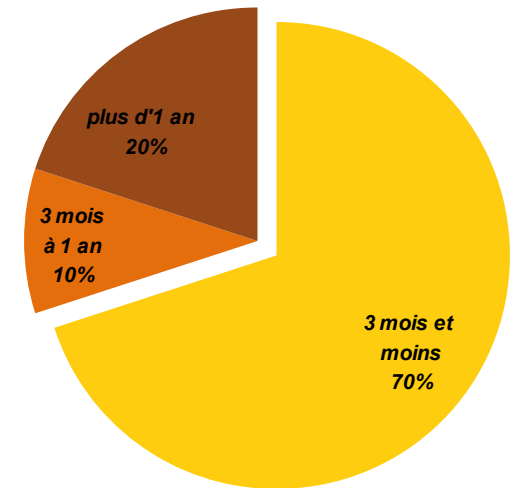
- Une majorité de missions courtes.
- Un public jeune, entre 16 et 30 ans.
- Un niveau de qualification plutôt bas.
- Des missions dont l'objectif principal est la rencontre et l'échange.

Les familles de VIES dans les pays de référence

LA PHOTOGRAPHIE GENERALE DU VOLONTARIAT



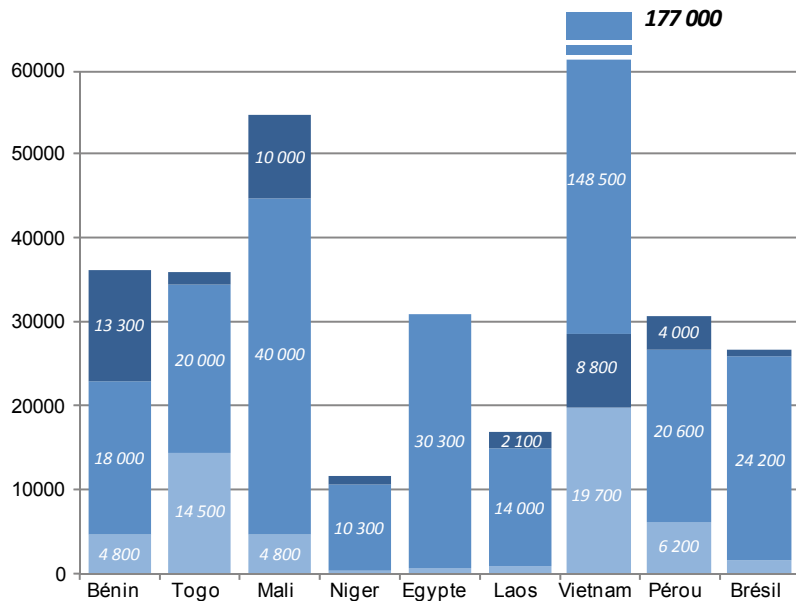
Soit **2835 VIEch**
538 VSI
775 VEC recensés au total



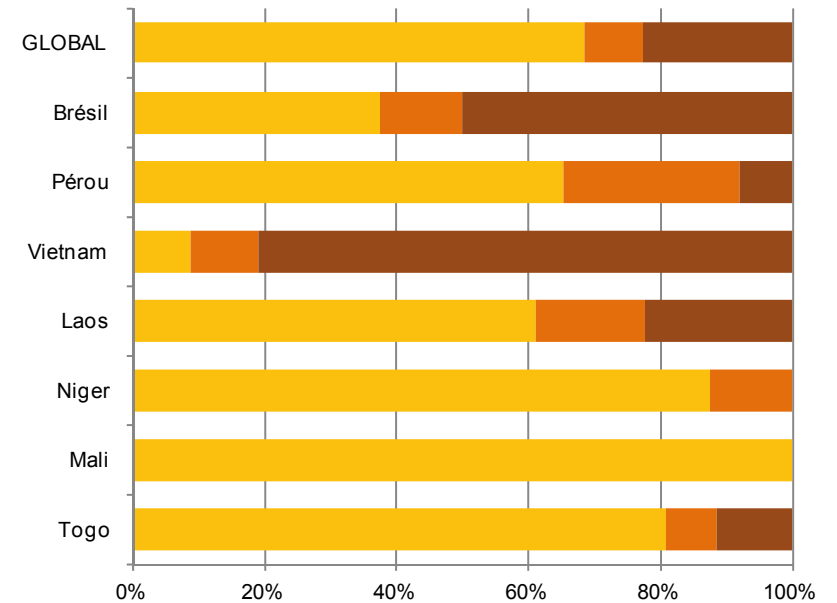
2

- VIEch
- VSI
- VEC

Nombre de mois volontaires (total et par famille de VIES)
(correspond au temps total investi par les volontaires en nombre de mois)



Durée des contrats des VEC



Pour expliquer cette prédominance des VIEch, on peut formuler les hypothèses suivantes :

- Les missions des bénévoles des chantiers de jeunes, plus courtes, sont moins coûteuses que celles des volontaires davantage qualifiés (notamment VSI).
- Les projets de VIEch s'appuient sur le paradigme de l'échange et sont donc plus accessibles que les projets basés sur l'aide ou de l'accompagnement « Nord »-« Sud ».

Egalement, on peut s'interroger ainsi les engagements volontaires et solidaires identifiés :

- Pourquoi le nombre de VIEch est aussi important au Togo ?
- Pourquoi le nombre de VSI est-il si important en Egypte ?
- Pourquoi le nombre de VEC* est-il si variable d'un pays à l'autre ?

Des VSI qui investissent plus de temps dans leur engagement

Le nombre brut de volontaires est à pondérer au regard d'une approche de l'engagement en temps investi (nombre de « mois-volontaires » ou « homme/mois ») par individu et par famille de VIES. On se rend compte de façon très nette que les VSI sont très largement majoritaires en temps consacré à leur engagement. Sur l'ensemble des mois d'engagement recensés, les VSI représentent 77%, alors que les VIEch et les VEC représentent chacun moins de 15%. En effet, si les VSI sont généralement moins nombreux sur le terrain que les autres familles de volontaires, ils s'engagent pour 8 fois plus de temps que les VEC et 6 fois plus que les VIEch.

Il apparaît donc que :

- Dans tous les pays, les VSI consacrent bien plus de temps à leur mission que les autres volontaires.
- Les VIEch consacrent davantage de temps à leur mission que les VEC. A noter que pour les VIEch, le temps de préparation et de valorisation est souvent plus important que le temps consacré à la mission de terrain.

Des VEC plutôt engagés sur des missions courtes

En s'intéressant aux durées des missions selon les familles de VIES, on constate que 7 VEC sur 10 restent généralement moins de 3 mois dans le pays dans lequel ils réalisent leur mission. A l'inverse, 2 VEC sur 10 réalisent tout de même une mission longue, en s'engageant pour une durée de plus d'un an.

Au regard de cette typologie des VEC, on peut formuler l'hypothèse suivante :

- Les missions de courte durée sont principalement le fait de personnes à la retraite (bénévoles séniors).

On peut aussi s'interroger sur :

- Les VEC qui s'engagent sur une longue durée, alors que les dispositifs d'engagement salarié (Congés de Solidarité Internationale (CSI), etc.) ne permettent pas un engagement supérieur à 6 mois. Ces VEC sont-ils des personnes en disponibilité professionnelle ou encore des actifs sans activité (chômage, etc.) ?

Une tendance classique de l'engagement volontaire : une plus forte proportion de femmes

Les volontaires femmes sont toujours majoritaires (60%), mais cette majorité est plus marquée au Togo et au Vietnam, où plus de trois quarts des volontaires sont des femmes.

Cette tendance peut peut-être s'expliquer par le fait que, à l'image du bénévolat associatif en France, les femmes s'engagent plus que les hommes.

LES MISSIONS DES VOLONTAIRES/BÉNÉVOLES

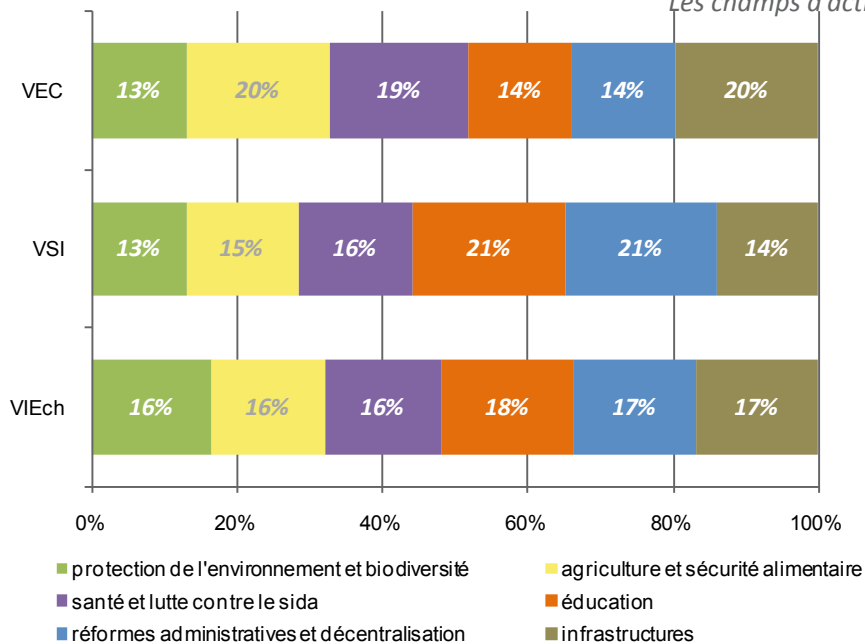
Des champs d'action du développement équitement ciblés

On remarque que les volontaires se répartissent de manière plus ou moins égale dans les différents champs d'action. Si ces champs d'action correspondent aux grands axes des OMD, privilégiés par les politiques internationales et nationales d'aide au développement, l'équilibre constaté dans leur répartition interroge.

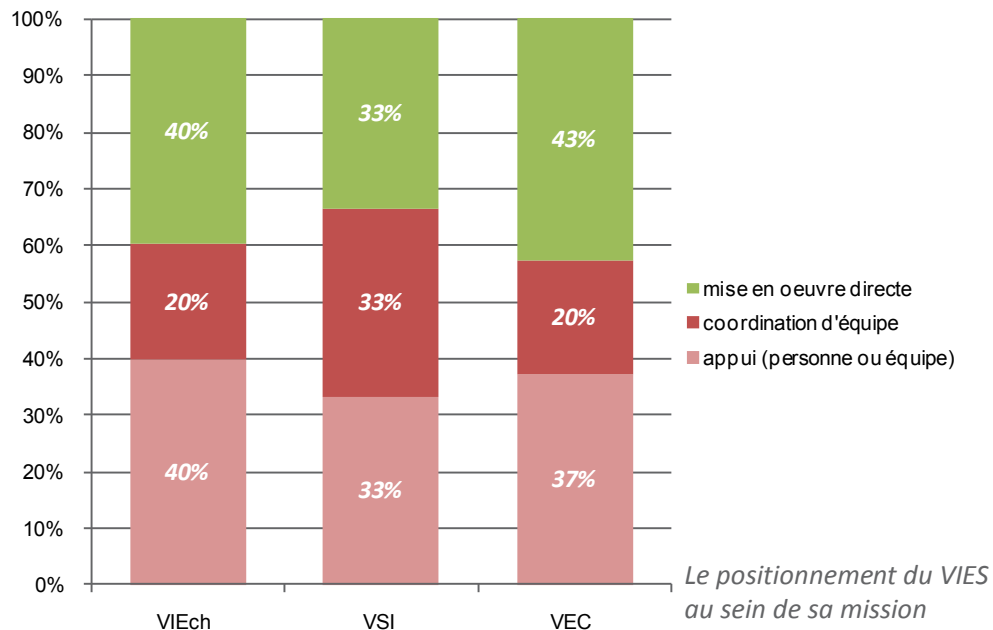
Chez les VEC, on observe que le champ d'action privilégié est l'éducation et les réformes administratives et territoriales (décentralisation, etc.). Probablement que ces deux champs d'action sont ceux pour lesquels les VEC, dont beaucoup sont issus de l'éducation nationale et de l'administration territoriale, ont des compétences à transmettre. Notons également qu'il s'agit de champs d'action privilégiés de la francophonie et de la coopération décentralisées portée par les collectivités territoriales.

Comparativement, les études de la première vague relevaient au contraire une préférence pour l'éducation, la santé et le social ainsi que l'aménagement et les infrastructures.

Les champs d'action des VIES



LES MISSIONS DES VIES



Le positionnement du VIES au sein de sa mission

Pour expliquer ces tendances, on peut proposer les hypothèses suivantes:

- Les missions des volontaires englobent parfois plusieurs champs d'action.
- La forte présence de retraités de l'éducation nationale et de l'administration territoriale explique que les VEC s'engagent plutôt dans les champs d'action de l'éducation et des réformes administratives et territoriales (décentralisation, etc.).
- Les données recueillies peuvent être remises en question du fait d'une méthodologie parfois aléatoire.

Plusieurs interrogations émergent également :

- Pourquoi cette répartition égalitaire se retrouve-t-elle chez toutes les familles de volontaires, en particulier dans les VIEch qui s'engagent majoritairement sur des chantiers de jeunes ?
- Pourquoi cette répartition n'est pas la même pour la première vague d'étude ?

Un positionnement au sein de la mission encore peu tourné vers l'appui

Il apparaît que les VSI occupent autant la fonction de mise en œuvre directe que de coordination d'équipe et d'appui à une personne ou une équipe. Les VIEch et les VEC occupent le plus souvent les fonctions d'appui et de mise en œuvre, dans tous les champs d'action. La coordination d'équipe concerne en priorité les domaines de l'agriculture et des infrastructures chez les VEC.

Comparativement, pour la première vague d'étude, le premier positionnement des volontaires était l'assistance technique puis venaient la coordination et l'appui.

Logiquement, on peut observer les points suivants :

- Qualifiés, affectés sur des projets particulièrement suivis, les VSI sont polyvalents dans leur mission et peuvent occuper plusieurs fonctions, ce qui les place comme acteurs centraux, souvent pilotes des projets auxquels ils participent. Ce constat pose les questions de la substitution de ces volontaires aux acteurs locaux et des raisons, probablement partenariales, de ce positionnement.
- Quant à eux, Les VEC et les VIEch font principalement de la mise en œuvre directe et de l'appui et occupent donc un positionnement moins central.

Toutefois, dans le détail, on peut se demander comment est possible qu'autant de volontaires, en particulier des VIEch, soient en mesure de diriger une équipe. Cela pose la question même du rôle du volontaire, qui, pour respecter son environnement d'accueil, est censé s'insérer dans un projet et non pas diriger.

LE RAPPORT DES VOLONTAIRES AUX STRUCTURES D'ACCUEIL

Des modes de recrutement et de contractualisation aux garanties variables selon les familles de VIES et selon les pays

En ce qui concerne les organismes de recrutement, il faut signaler qu'au Mali les VIEch sont très largement recrutés par des structures d'envoi, alors qu'au Togo, où une importante offre locale de missions existe, une très large majorité est recrutée directement par des organismes d'accueil. L'accessibilité des partenariats expliquerait alors le nombre important de VIEch dans ce pays (page 3).

A contrario, pour le dispositif et le statut de VSI, les modes de recrutement offrent plus de garanties, tant pour le volontaire que pour la structure d'accueil. La plupart des VSI (87%) ont un contrat tripartite, entre le volontaire, l'organisme d'envoi et l'organisme d'accueil, ce qui va dans le sens d'un suivi très marqué pour ce dispositif.

6 Les tendances sont plus mitigées pour les VEC, avec 51% de volontaires ayant un contrat* bipartite structure d'envoi-structure d'accueil, et 36% sans contrat, ce qui montre que les VEC sont généralement peu encadrés. Cependant, au Pérou, une majorité bénéficie d'un contrat tripartite (57%). Malgré un encadrement inégal, les volontaires passent généralement par une structure d'envoi française et sont ensuite suivis et accompagnés par le partenaire péruvien. Idem au Laos avec 67% de volontaires sous contrat tripartite.

D'ailleurs on retrouve ces tendances avec les VIEch de ces deux pays qui possèdent très majoritairement des contrats tripartites, quand c'est le cas de seulement 31% des VIEch : plus de la moitié des VIEch (55%) n'ont pas de contrat.

On peut mettre en évidence les tendances suivantes :

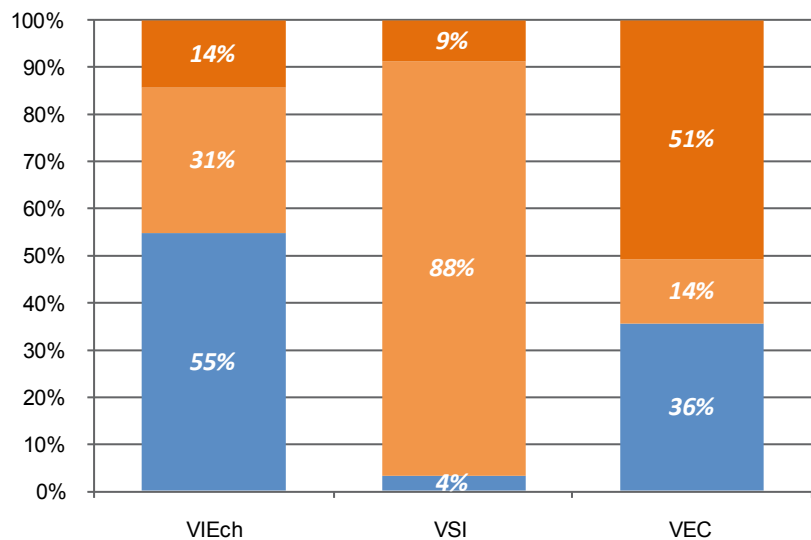
- L'absence de tendance claire pour les VIEch, que ce soit pour le recrutement ou l'encadrement, avec l'existence d'acteurs locaux méconnus, à l'origine d'une offre de missions.
- Plus de 30% des VEC ne possèdent pas de contrat et sont encadrés de façon inégale.

Pour expliquer ces tendances, on peut formuler les hypothèses suivantes :

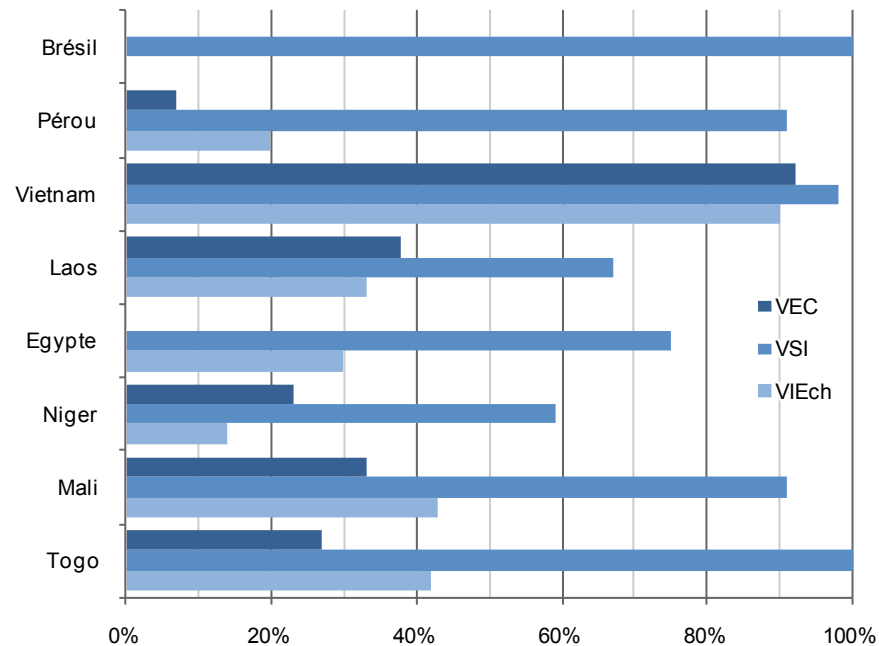
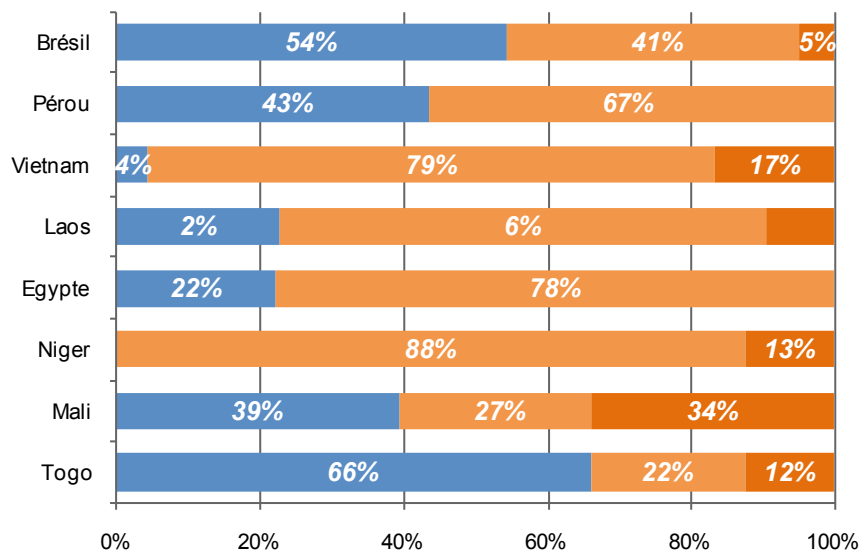
- Le nombre important de contrats de structures d'accueil au Togo peut s'expliquer par une offre importante de mission (forte demande) de qui pousse les structures d'accueil à être plus actives en ce qui concerne le recrutement : est-ce en raison d'un réel besoin de volontaires ou/et parce que l'accueil des chantiers de jeunes peut-être (aussi) lucratif ? Notons quand même qu'au Togo, certains chantiers de jeunes sont problématiques : racket, violences vis à vis des bénévoles, etc. De ce fait, le manque de garantie pour des partenariats fiables entre les structures d'accueil et structures d'envoi pose la question de la qualité des pratiques et de la sécurité des volontaires.
- L'encadrement massif des VEC par les structures d'accueil laotiennes peut s'expliquer ainsi : le gouvernement laotien favorise le volontariat seulement dans les structures gouvernementales pour la formation de ses fonctionnaires. Pour les autres familles de VIES, il est en forte diminution depuis deux ans : on peut donc penser que les volontaires doivent la plupart du temps passer par des missions contractualisées pour obtenir des visas et être actifs dans le pays.
- Au Pérou et au Laos, les VEC et les VIEch sont majoritairement encadrés par les structures d'accueil. Si une proportion notable de volontaires s'engage directement auprès d'une structure d'accueil (1/4 au Pérou), les autorités de ces pays cherchent également à contrôler le flux de volontaires entrants et font la promotion de la réciprocité auprès des partenaires d'envoi, pour dépasser la logique « Nord-Sud ».

RAPPORTS VIES - STRUCTURES D'ACCUEIL

Les contrats des VIES

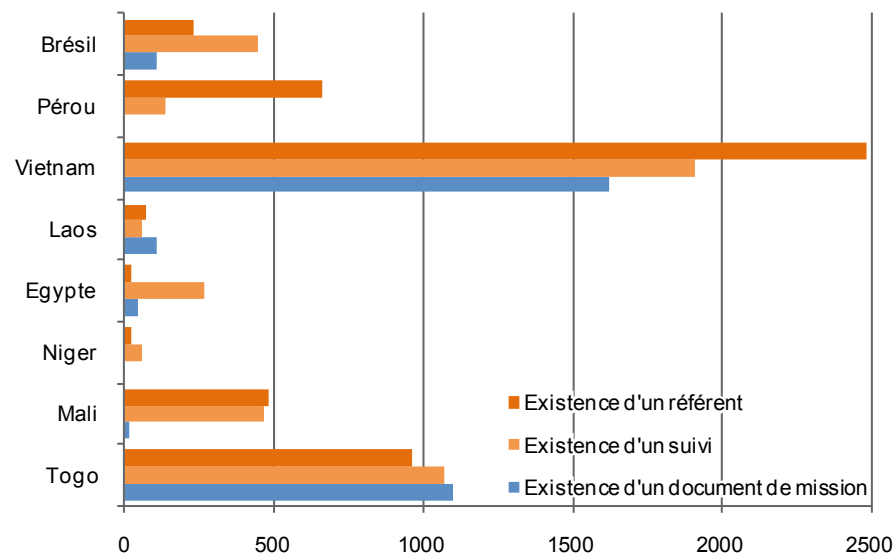


- Sans contrat
- Contrat vol./Struct. envoi/Struct. accueil
- Contrat Struct. envoi/Struct. Accueil



VIES ayant reçu une formation au départ

Suivi-accompagnement des VIES



La moyenne de la part des VEC formés au départ, de 37% seulement, cache des inégalités entre les pays et doit être comprise au travers des autres résultats : au Pérou, 7% des VEC sont formés au départ, contre 92% au Vietnam. Le cas des VEC du Vietnam est le même que ceux des VIEch, avec 90% de VIEch formés au départ, quand la moyenne général est de 39%.

Comparativement, des études pays de la première vague ressortaient que la moitié des volontaires étaient formés au départ.

8 On peut donc affirmer que :

- Les VSI sont très majoritairement formés au départ.
- Les VEC et les VIEch ne sont qu'une minorité à être formés au départ.

Egalement, on peut émettre les hypothèses suivantes :

- Le Vietnam souhaite profiter de l'apport des compétences des VEC pour former leurs fonctionnaires, c'est pourquoi les VEC bénéficient d'une formation au départ.

Enfin, on peut se demander pourquoi les VIEch sont majoritairement peu formés alors que c'est l'inverse au Vietnam.

Globalement, les situations de suivi (accompagnement) des volontaires observées sont propres à chaque pays et ne répondent à aucune règle. Aussi, il n'est pas possible de faire le lien entre l'existence d'un référent, l'existence d'un suivi et l'existence d'un document de mission. Le pays où l'encadrement est le mieux assuré est le Vietnam, où une formation au départ est presque systématiquement assurée, et le Togo, où ces trois modalités apparaissent liées. Dans les autres pays, le document de mission n'est pas courant, et l'encadrement du volontaire est plutôt assuré par le suivi ou le référent. On remarque qu'au Laos et au Niger le suivi global est très faible.

On peut se demander quelle logique alimente ces trois modalités et si elles sont réellement liées entre elles. On peut aussi se demander pourquoi les différences sont si marquées entre les pays, voire même les continents.

UNE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES VOLONTAIRES INÉGALE

Les VSI, en raison de leur statut, ne financent presque pas leur mission ; cette dernière est financée par l'organisme d'envoi à 74% puis l'organisme d'accueil à 20%. A contrario, les VEC et les VIEch, bénévoles à l'international, prennent majoritairement en charge leur frais de mission, respectivement à hauteur de 73% et 62%, puis intervient l'organisme d'envoi et enfin l'organisme d'accueil.

Plus encore que les VIEch, les VEC ne bénéficient que d'un très faible appui financier lors de leurs missions et, pour ces deux catégories, l'implication financière de l'organisme d'accueil est presque inexistante. Ces tendances se remarquent autant dans le financement des indemnités mensuelles que dans ceux des billets d'avion et de la couverture sociale.

9 Cependant, dans certains pays ces tendances diffèrent quelque peu :

- Au Brésil, les VSI financent leurs billets d'avion plus qu'en moyenne, à hauteur du quart du prix, quand l'organisme d'envoi ne les finance qu'à 18%. On peut se demander pourquoi ces VIES prennent en charge un quart de leurs billets d'avion, ce qui représente une proportion élevée par rapport aux autres pays de l'échantillon. Surtout, on peut s'étonner que des VSI participent au financement de leur billet d'avion, alors que les structures d'envoi ont l'obligation légale d'en financer l'intégralité.
- A l'inverse, au Laos, l'organisme d'envoi finance, pour des VEC, la moitié du paiement des indemnités mensuelles et des billets d'avion ainsi 38% de la couverture sociale, ce qui est inhabituel pour ces VIES par rapport aux autres pays de l'échantillon.
- Au Mali, on retrouve le même phénomène avec les VIEch qui voient leurs billets d'avion pris en charge à 69% et leur couverture sociale à 66% par l'organisme d'envoi. De même au Niger, l'organisme d'envoi prend en charge la moitié de l'indemnité mensuelle, des billets d'avion et de la couverture sociale des VIEch.

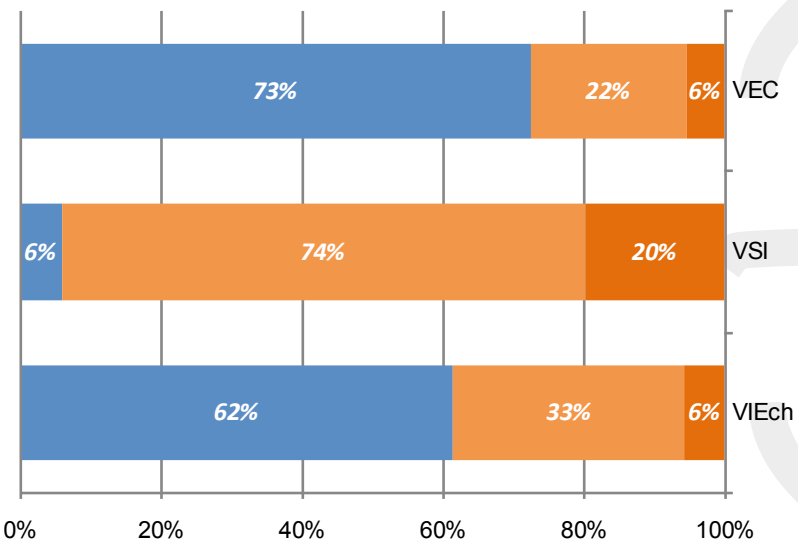
D'une manière générale, on peut constater les éléments suivants :

- Comme prévu par le dispositif, les VSI, en raison de leur statut, ne financent presque pas leur mission, mais plutôt l'organisme d'envoi, subventionné par le MAEE*, puis l'organisme d'accueil.
- Les VEC et les VIEch prennent majoritairement en charge leur mission.
- C'est toujours la part prise en charge par l'organisme d'envoi qui modifie les tendances observées en global.

Pour expliquer ces tendances et constats sur la prise en charge des frais de mission, on peut formuler les hypothèses suivantes :

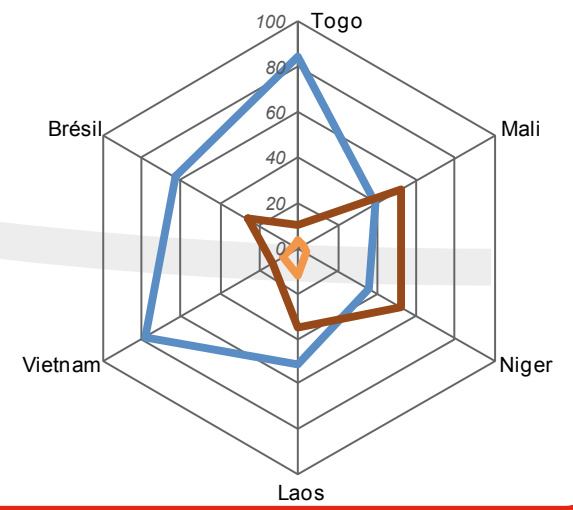
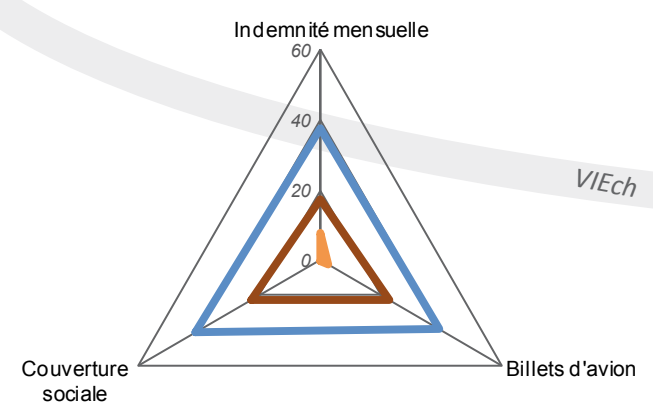
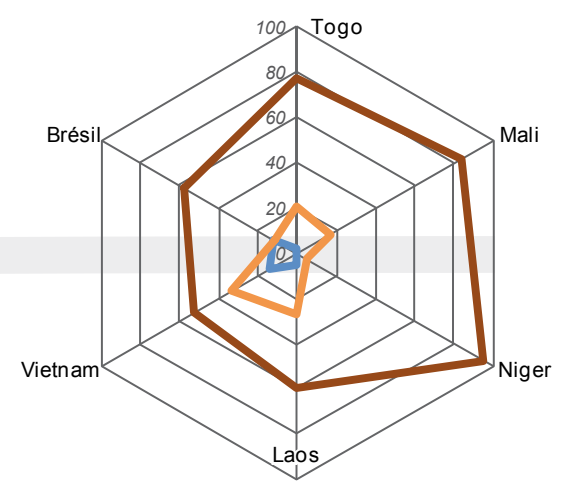
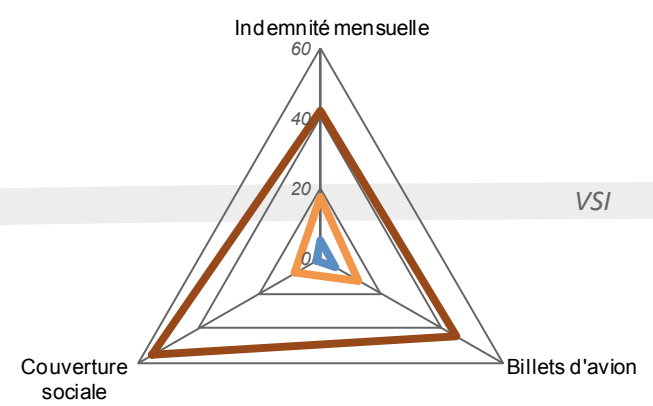
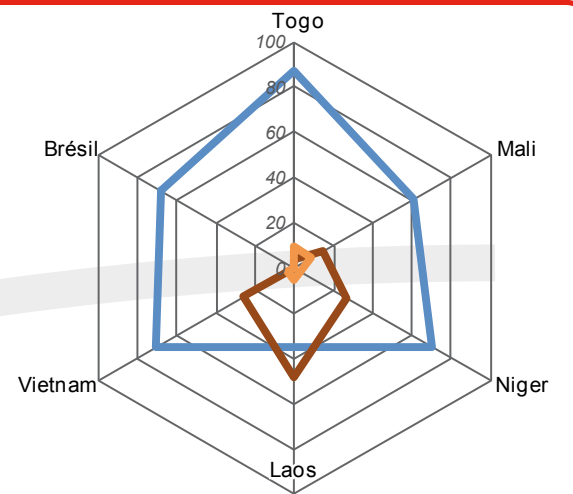
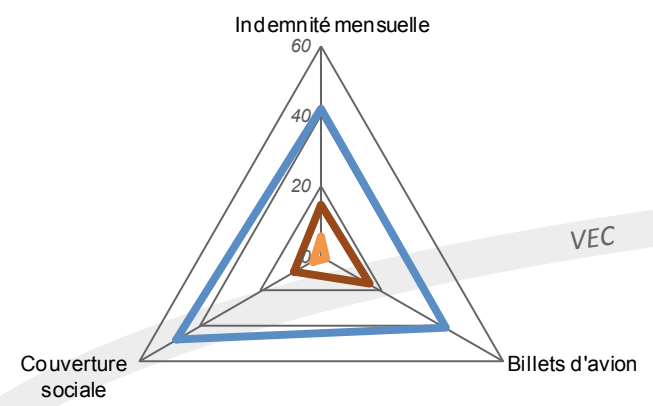
- La prise en charge d'une partie des frais de mission des VEC au Laos par les structures d'envoi est dû au fait que, malgré une volonté de l'Etat de diminuer l'implication du volontariat français, la demande en apport de compétences, notamment administratives (formation de cadres, réforme territoriale, etc.), reste importante.
- La prise en charge au Mali et au Niger d'une partie des frais de mission des VIEch par des structures d'envoi peut s'expliquer par l'ancienneté des partenariats avec d'importantes organisations d'envoi françaises et par de nombreux projets cofinancés par les dispositifs JSI* et VVSI* (MAEE). De manière complémentaire, la prise en charge par la structure d'envoi dépend également des subventions ou des cofinancements obtenus : dispositifs de financements de l'Etat, dont de nombreux chantiers de jeunes financés par les dispositifs JSI et VVSI du MAEE, dispositifs ou contributions des collectivités territoriales, etc.

FINANCEMENT DE LA MISSION



- Part des volontaires
- Part des structures d'envoi
- Part des structures d'accueil

NB: toutes les données sont exprimées en pourcentages



ACQUIS ET RESENTIS DES VOLONTAIRES ET DES STRUCTURES D'ACCUEIL CONCERNANT LES MISSIONS

Des acteurs globalement satisfaits des missions

Concernant les indicateurs de satisfaction, il ressort que les volontaires et les structures d'accueil sont globalement satisfaits des missions réalisées, respectivement 4,3 sur 5 et 4,2 sur 5. La note la plus basse pour les volontaires est de 4 sur 5 pour le Togo contre 3,5 sur 5 pour les structures d'accueil égyptiennes. Pour ce pays, il est d'ailleurs surprenant que la note de satisfaction des structures, la plus basse relevée, s'oppose à celle des volontaires (4,5), la plus haute enregistrée.

En Egypte, on peut faire l'hypothèse que la note plutôt basse en comparaison des autres, accordée par les volontaires à leur mission est le fait de l'insécurité ressentie par les volontaires au sein de leur mission.

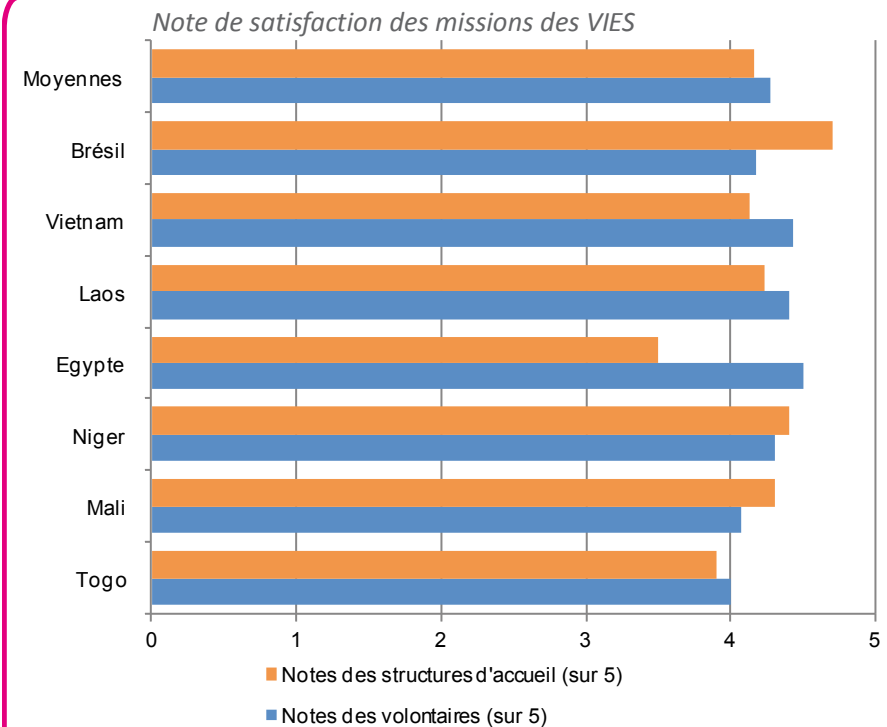
La satisfaction plutôt réservée des structures accueil en Egypte est peut-être due à l'inadéquation courante entre les missions et les volontaires.

A l'image de la satisfaction, les valeurs ajoutées du volontaire, perçues par lui-même et sa structure d'accueil, se rejoignent : au premier rang, on retrouve les outils et les compétences apportées, suivis par les perspectives nouvelles apportées par le volontaire, alors que, dans une moindre mesure (rang 3), le volontaire apparaît comme un référent local pour le partenaire du Sud. On constate ici qu'il existe une contradiction entre le positionnement du volontaire dans sa mission et la perception de la valeur ajoutée de son engagement.

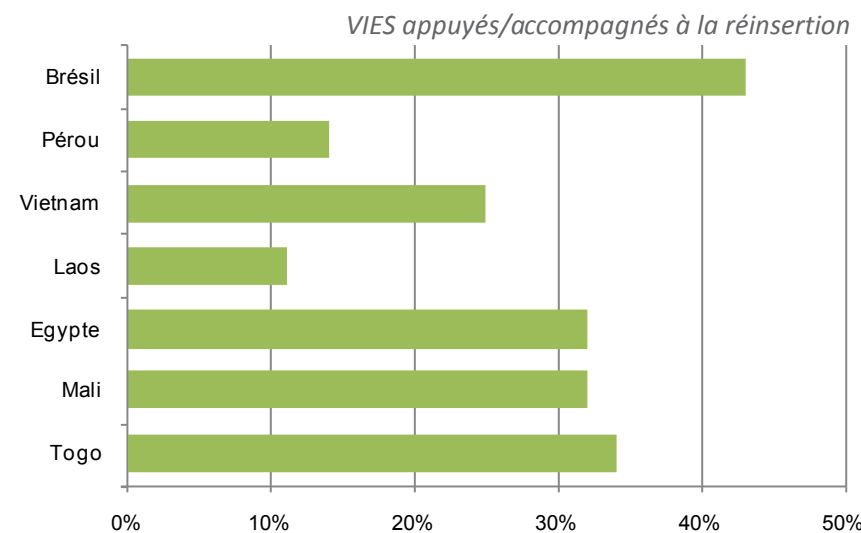
Les problématiques récurrentes de l'interculturalité, des conditions de vie et des profils de mission

Pour les volontaires comme pour les structures d'accueil, le premier problème rencontré est celui de l'interculturalité et de la communication, puis des difficultés logistiques pour les volontaires qui ont souvent du mal à trouver un logement ou à obtenir un visa d'entrée, ou encore des problèmes de coût des volontaires français pour les structures d'accueil. Un autre problème récurrent pour les volontaires comme les structures d'accueil est l'inadéquation entre le volontaire et la mission. Des problèmes de suivi sont également relevés par les deux types d'acteurs.

Comparativement, ces difficultés étaient les mêmes dans la première vague d'études.



ACQUIS ET RESENTIS DES MISSIONS DE VIES



L'appui à la réinsertion socioprofessionnelle (post mission), étape de valorisation de l'expérience d'engagement, concerne prioritairement les VSI et reste essentiellement le fait des structures d'envoi des volontaires. Globalement, cet appui apparaît faible et très inégal selon les pays de destination des volontaires.

C'est pour les volontaires ayant effectué leur mission au Brésil que l'appui à la réinsertion est le plus marqué, avec plus de 40% accompagnés après leur mission. Dans une moindre mesure (entre 30 et 35% de volontaires appuyés), on retrouve la même tendance en Egypte, au Mali et au Togo. Ces tendances s'estompent en Asie du Sud-est (Vietnam, mais surtout Laos) et au Pérou (moins de 30%).

Concernant cette dernière tendance, il est surprenant de remarquer que, pour le Vietnam, où un grand nombre de VSI ont été recensés (245), une si faible proportion de volontaires soient accompagnés dans leur réinsertion par leur structure d'envoi.

D'une manière générale, il ressort que les structures d'envoi accompagnent inégalement la réinsertion de leurs volontaires après leur mission. Surtout, il est probable que les pays de destination des volontaires ne soit pas une variable d'ajustement de cet accompagnement.

CONCLUSION

Il est à noter que dans tous ces pays une forte demande de volontaires français a été enregistrée quel que soit le profil, et que les structures d'accueil ont toutes formulé des demandes de partage et de mise en réseau entre les différents acteurs du volontariat.

Synthétiquement, la photographie du volontariat dans les pays de référence montre que :

- * Les VSI consacrent plus de temps à leur mission que les autres familles de volontaires, quand les VIEch restent majoritaires numériquement.
- * Les VEC ont des missions plutôt courtes.
- * Une majorité de volontaires sont des femmes.
- * Que ce soit pour l'encadrement, le suivi, la formation ou encore le financement des missions, les VSI sont les plus suivis et encadrés, surtout du fait des structures d'accueil. Les VIEch et les VEC sont, à l'inverse, très peu suivis, encadrés et formés, et financent généralement la majorité des frais de leur mission.
- * Les structures d'accueil comme les volontaires sont généralement satisfaits des missions.
- * Les difficultés rencontrées par les structures d'accueil et les volontaires concernent principalement l'interculturalité et la communication, puis le coût et la logistique, le suivi et enfin l'inadéquation entre la mission et le volontaire.
- * Les attentes sont également partagées par ces deux types d'acteurs en ce qui concerne la mise en réseau, l'obtention d'information et le financement des frais de mission.

*Acronymes et définitions

VIES : En 2009, à l'initiative du MAEE, une concertation a abouti à la définition des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), qui ont vocation à regrouper les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international.

On compte ainsi 3 familles de volontariat. Le volontariat d'initiation et d'échanges (VIÉch) : toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales (chantiers de jeunes...); le volontariat de solidarité internationale (VSI) : toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat. Même si cette étude focalise sur les jeunes, notons qu'il existe également le volontariat d'échange de compétences (VEC) : toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel (mécénat de compétence, bénévoles retraités, congés de solidarité internationale). Il importe de préciser que, depuis mars 2010, l'engagement de service civique vient compléter cette typologie.

Au-delà de cette définition, cette concertation a abouti à la signature d'une charte commune pour les acteurs mettant en œuvre les VIES.

Espaces Volontariats (EV) : les espaces volontariats, actuellement au nombre de 11 dans le monde, sont des lieux qui offrent de nombreux services aux volontaires, déjà sur place ou prêts à partir, aux organismes d'envoi et aux structures d'accueil, dans l'objectif d'améliorer les conditions de mise en œuvre des missions des VIES.

Contrat : d'une manière générale, les VIÉch et les VEC n'ont pas de contrat, au sens strict, mais des documents de contractualisation de leur engagement.

MAEE : Ministère des Affaires Etrangères et Européennes.

Volontaire : en référence aux Volontaires Internationaux d'Echanges et de Solidarité (VIES), on regroupe sous le terme de « volontaires » toute personne en situation d'engagement volontaire à l'international, y compris des bénévoles lorsque les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) ne sont pas spécifiquement désignés.

VVVS : le programme Ville, Vie et Vacances / Solidarité Internationale est un dispositif étatique destiné à cofinancer des microprojets menés par des jeunes issus des quartiers relevant de la politique de la Ville. Il est piloté par les pouvoirs publics (MAEE) et des associations

JSI : le programme Jeunesse / Solidarité Internationale est calqué sur le dispositif VVVS. Il se différencie par le fait que les jeunes ne sont pas nécessairement issus de quartiers défavorisés.

Annotations :

¹ Aussi, de ce fait, le besoin en volontaires n'est pas le même, tant au niveau quantitatif que qualitatif : certains pays auront davantage besoin de volontaires pour pallier à certains manques de compétence dans des secteurs spécifiques, quand d'autres pourraient avoir besoin de volontaires pour des missions d'urgence ou de réorganisation structurelle. De là, c'est aussi le nombre de volontaires demandés et leur niveau d'étude qui varie également.

² L'absence de VEC dans ce pays peut être liée à la période choisie de l'étude.

Sources : données issues des études pays, France Volontaires (2010-2011)

Production : France Volontaires (Pôle Réseau), Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International

Auteurs : Maïa Sinno, Jean-Loup Capdeville, David Leyle – Septembre 2011